République Française Département : Lot Arrondissement : Gourdon CREYSSE - Commune

Procès-verbal

Le jeudi 11 avril 2024 à 17h00 dans la salle du conseil, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 30 mars 2024, se sont réunis sous la présidence du Maire, Guy FLOIRAC.

Secrétaire de la séance : Laurent WIRTH

Présents: Guy FLOIRAC, Denis GAILLET, Françoise LAVAUD, Pierre CIRCAL, Jean-Pierre

BAULT, Francis FOLLET, Martine BOURNET, Laurent WIRTH, Catherine TOUTIN

Représentés: Gabrielle ANDRIES-ROUSSEL représentée par Françoise LAVAUD

Absents et excusés :

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Validation du procès-verbal de la dernière séance
- Délibération : cimetière, acquisition emplacements réservés
- Délibérations : vote des comptes financiers uniques CFU et affectations des résultats (commune, assainissement et lotissement)
- Vote des taxes locales
- Vote des subventions aux associations
- Vote et approbation des budgets primitifs : commune, assainissement et lotissement

Délibérations du conseil

<u>Délibération portant approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023 - Commune Creysse</u> (N° DE_2024_05)

M. le Maire sort de la salle pour le vote du CFU 2023.

M. Denis Gaillet a présenté le CFU 2023 de la commune :

Le solde de la section de fonctionnement est de 23 731,91 €, mais la capacité d'autofinancement nette étant seulement de 8 000 €, il fait remarquer que la situation apparaissait « fragile ». Il a soulevé la question d'une action éventuelle sur les recettes, certaines dépenses étant incompressibles. Ne faudrait-il pas de ce fait augmenter les impôts avant d'attendre d'être au pied du mur ? M. le Maire a fait remarquer qu'un engagement de non augmentation a été pris par l'ancienne mandature quand a été lancé le projet du Moulin. Mme Corniot a précisé que la commune n'était certes pas au pied du mur mais que sa situation est apparue l'an dernier comme effectivement fragile.

Le solde de la section d'investissement est de - 90 797,70 €, Le solde des restes à réaliser étant de - 79811,50 €. M. Gaillet a fait remarquer que, par rapport à la prévision du budget, le calendrier de réalisations ne suit pas. Cela pose la question de la sincérité du budget. Mme Corniot a précisé qu'il

était inutile de faire des catalogues de projets qui ne sont pas réalisés et elle a encouragé à faire une planification sur 5 ans.

	Fonction	nnement	Investis	sement	Ense	mble
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	201 680,78	119 659,03	0,00	119 659,03	201 680,78
Opérations exercice	257 905,60	281 637,51	291 639,34	200 841,64	549 544,94	482 479,15
Total	257 905,60	483 318,29	411 298,37	200 841,64	669 203,97	684 159,93
Résultat de clôture		225 412,69	210 456,73			14 955,96
Restes à réaliser	0,00	0,00	64 008,00	143 819,50	64 008,00	143 819,50
Total cumulé	0,00	225 412,69	274 464,73	143 819,50	64 008,00	158 775,46
Résultat définitif		225 412,69	130 645,23			94 767,46

Délibération : adoptée

<u>Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - CREYSSE 2023</u> (N° DE_2024_06)

Pour Mémoire				
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00			
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	201 680,78			
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	190 000,00			
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	23 731,91			
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023				
A. EXCEDENT AU 31/12/2023				
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)				
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv 1068				
Solde disponible affecté comme suit :				
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00			
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	94 767,46			

B. DEFICIT AU 31/12/2023	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

<u>Délibération portant approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023- ASSAINISSEMENT CREYSSE</u> (N° DE_2024_07)

	Fonction	nnement	Investis	ssement	Ense	mble
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	4 056,52	8 131,19	0,00	8 131,19	4 056,52
Opérations exercice	36 304,56	40 135,52	20 341,05	25 274,69	56 645,61	65 410,21
Total	36 304,56	44 192,04	28 472,24	25 274,69	64 776,80	69 466,73
Résultat de clôture		7 887,48	3 197,55			4 689,93
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	7 887,48	3 197,55	0,00	0,00	4 689,93
Résultat définitif		7 887,48	3 197,55			4 689,93

Délibération : adoptée pour: 9 contre: 0 abstention: 0

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - ASSAINISSEMENT DE CREYSSE $\underline{2023}$ (N° DE_2024_08)

Pour Mémoire				
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00			
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	4 056,52			
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	4 590,00			
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	3 830,96			
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023				
A. EXCEDENT AU 31/12/2023				
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00			
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv 1068				
Solde disponible affecté comme suit :				
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)				
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	4 689,93			

B. DEFICIT AU 31/12/2023	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

<u>Délibération portant approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023 - LOTISSEMENT DE CREYSSE</u> (N° DE_2024_09)

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	0,00	60 247,72	0,00	60 247,72	0,00
Opérations exercice	115 181,15	115 181,15	124 984,11	185 231,83	240 165,26	300 412,98
Total	115 181,15	115 181,15	185 231,83	185 231,83	300 412,98	300 412,98
Résultat de clôture						0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat définitif						0,00

Délibération : adoptée

pour: 9 contre: 0 abstention: 0

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION - TAXES DIRECTES LOCALES 2024 (N° DE_2024_10)

M. le Maire rappelle que par délibération du 13 avril 2023, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

✓ taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37,52%

taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 100,19 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à ceux de 2023 et de les porter à :

✓ TH: 7,70 %
✓ TFB: 37,52 %
✓ TFPNB: 100,19 %

✓ de charger M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Délibération : adoptée

<u>ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS et ETABLISSEMENTS PUBLICS - ANNEE 2024 (N° DE_2024_11)</u>

Article 65748

 Amicale des donneurs de sang de Martel : 	50€00
Autour du Cacrey :	800€00
• Amicale des sapeurs-pompiers de Martel:	200€00
Anim'enfance:	2 550€00
 Association vallée des rocs : 	250€00
 Association chemin de St-Jacques : 	50€00
• Association communale des retraités Creysse :	500€00
Comité des fêtes :	800€00
Musée de la Résistance :	20€00
Resto du cœur :	150€00
Secours populaire français :	150€00
• SSIADPA:	100€00
Société de chasse Creysse :	200€00
• Vivre à la maison de retraite de Martel:	100€00
Multi-rencontre du RIONET :	382€00
• Le bac du port de Creysse :	750€00
Association le Passe-temps :	1 000€00
•	

Total: 8 002€00

Article 65738

• Collège les 7 tours : 100€00 • OCCE 46 RPI St-Sozy : <u>220€00</u>

Total: 320€00

Délibération : adoptée

ACQUISITION EMPLACEMENTS RESERVES CIMETIERE / PARCELLES AH 279 ET AH 281 (N° DE_2024_12)

Dans l'attente de l'arrivée de Mme Corniot et des conseillers départementaux, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'acquisition des parcelles AH 279 et AH 281 en vue de l'agrandissement de cimetière.

Délibération : adoptée

pour: 10 contre: 0 abstention: 0

Délibération sur le budget primitif 2024 - COMMUNE DE CREYSSE (N° DE_2024_13)

La section investissement est équilibrée à 307 735,50 €. Le total des dépenses de fonctionnement est de 274 384,30 €, le total des recettes étant de 274 590, 04 €. Ces chiffres posent la question de la capacité d'autofinancement nette et de la fragilité évoquée lors de la discussion sur le CFU.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	
011	Charges à caractère général	76 612,30 €	
012	Charges de personnel, frais assimilés	132 850,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	96 613,20 €	
65	Autres charges de gestion courante	56 422,00 €	
66	Charges financières	8 000,00 €	
67	Charges spécifiques	500,00 €	
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 160,00 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 373 157,50 €			

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant		
002	Résultat de fonctionnement reporté	94 767,46 €		
013	Atténuations de charges	2 600,00 €		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 268,00 €		
72	Production immobilisée	3 800,00 €		
73	Impôts et taxes	175 457,00 €		
74	Dotations et participations	54 665,04 €		
75	Autres produits de gestion courante	6 600,00 €		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 373 157,50 \odot				

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	DÉPENSES					
	Chapitre	Libellé	Montant			
	0	Hors équipement	144 206,00 €			
	001	Solde d'exécution section investissement	210 456,73 €			
	113	MAIRIE - SALLE DES FETES - PARKING	1 334,00 €			
	115	CIMETIERE	8 007,60 €			
	117	PETIT EQUIPEMENT	1 500,00 €			
	123	ACQUISITION MOULIN CENTRE BOURG ET	1 500,00 €			
	126	REHABILITATION BATIMENT ADMINSTRATI	55 376,40 €			
	130	CHEMINS RURAUX	12 000,00 €			
	131	PANNEAUX VOIRIE	3 000,00 €			
	95	ATELIER MUNICIPAL	1 000,00 €			
	то	TAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	438 380,73 €			

RECETTES						
	Chapitre	Libellé	Montant			
	0	Hors équipement	197 948,03 €			
	021	Virement de la section de fonctionnement	96 613,20 €			
	123	ACQUISITION MOULIN CENTRE BOURG ET	100 000,00 €			
	125	ADRESSAGE	4 058,00 €			
	126	REHABILITATION BATIMENT ADMINSTRATI	39 761,50 €			
	TO	TAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	438 380,73 €			

Délibération : adoptée

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	5 620,20 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00 €
014	Atténuations de produits	2 588,50 €
022	Dépenses imprévues	432,58 €
023	Virement à la section d'investissement	8 602,45 €
65	Autres charges de gestion courante	12 300,00 €
66	Charges financières	233,90 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 125,80 €
ТОТ	45 103,43 €	

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	4 689,93 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 867,50 €
77	Produits exceptionnels	8 546,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		45 103,43 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	16 713,45 €
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	3 197,55 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		19 911,00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	11 308,55 €
021	Virement de la section d'exploitation	8 602,45 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		19 911,00 €

Délibération : adoptée

Délibération sur le budget primitif - LOTISSEMENT DE CREYSSE 2024 (N° DE_2024_15)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libe llé	Montant
71	Production stockée (ou déstockage)	114 084,25 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		114 084,25 €

RECETTES

Chapitr e	Libe llé	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	34 110,90 €
75	Autres produits de gestion courante	79 973,35 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	114 084,25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitr e	Libe llé	Montant
0	Hors équipement	53 836,53 €
001	Solde d'exécution section investissement	60 247,72 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		114 084,25 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	114 084,25 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		114 084,25 €

Délibération : adoptée

La séance a été levée à 20h00.

Denis GAILLET Président de séance Laurent WIRTH Secrétaire de séance